Feuille officielle
Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville
Commune mixte de Plateau de Diesse
Commune de Nods

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
Elections cantonales du 27 mars 2022
Création d'un baromètre électoral

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Comme vous avez pu le voir dans la presse, l'Association Jura bernois.Bienne (Jb.B) lance une action destinée à améliorer la participation des électrices et des électeurs du Jura bernois lors des élections cantonales du 27 mars 2022. Notre région a besoin d'être représentée, tant au Grand Conseil, qu'au Conseil du Jura bernois, de même qu'au Conseil-exécutif.

La participation d'il y a 4 ans était extrêmement faible dans l'ensemble du Jura bernois et particulièrement à La Neuveville.

Pour tenter de mobiliser plus de personnes pour voter, cette association a créé un "baromètre électoral". Concrètement, la population pourra connaître chaque jour la participation neuvevilloise et créer ainsi une saine émulation pour encourager à voter des personnes qui ne l'auraient pas fait.

Pour La Neuveville, ce baromètre électoral est consultable sur le site Internet communal. Pour cela, il suffit de se rendre sur la page d'accueil (www.laneuveville.ch), sous la rubrique Accès direct", puis de cliquer sur "Baromètre électoral".

Les élections cantonales sont l'occasion d'élire nos représentantes et nos représentants pour qu'ils défendent nos intérêts. Il faut la saisir.

Nous vous invitons ainsi toutes et toutes à aller voter et à encourager les autres électrices et électeurs à en faire de même, au besoin en utilisant ce nouvel outil qu'est le "baromètre électoral".

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
AGENCE AVS REGIONALE

Nous vous informons que durant la semaine du 28 mars 2022 au 1er avril 2022, nos bureaux seront ouverts selon l'horaire suivant :

Semaine du 28 mars 2022 au 1er avril 2022

Lundi	**FERMÉ**
Mardi	Matin de 08h30 à 11h30 / **FERMÉ**
Mercredi	**FERMÉ**
Jeudi	Matin de 08h30 à 11h30 / 13h45 à 17h45
Vendredi	Matin de 08h30 à 11h30 / 13h45 à 16h15

Nous vous remercions pour votre compréhension.

AGENCE AVS

ELECTIONS CANTONALES DU 27 MARS 2022

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Président : M. PRONGUE François
Vice-président : M. HARSCH Nicolas
Secrétaire : M. LACHAT Romain

Membres :

Mesdames
BUCCIARELLI Sophie
CHOPARD Marie Chantal
CONRAD Céline
DEGEN Anouck
DERDERIAN MADER Claudia
DICK Carine
DICK Célia
MERLOTTI Caroline
SPILLER Véronique

Messieurs
BERNARD Julien
BERNASCONI David
CATALDO Sandro
GAUCHAT Alain
GEISER Jaïr
GORGERAT Nicolas
KAMMANN Reto
KRIEG Damien
KURTH André
MARTY Jean Charles
MOLLARD Caryl
RODAL David
SCHNEEBERGER Yves
TEUTSCH Fabian
TONINELLI Pierluigi
VISINAND Dimitri

Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:
- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.neuveville.ch

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 27 mars 2022 pour se prononcer sur les objets suivants :

ELECTIONS CANTONALES 2022

- **Election du Conseil-exécutif du Canton de Berne**
- **Election du Grand Conseil**
- **Election du Conseil du Jura bernois**

Le scrutin sera ouvert :

dimanche 27 mars 2022 de 10 h. à 12 h.

dans les locaux de l'Administration communale, Place du Marché 3, La Neuveville.

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de l'élection, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les **cartes de légitimation doivent être signées** pour que le vote soit valable.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 27 mars 2022 de 10 h. à 12 h., dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Avis de construction

Requérants : Mme Arielle et M. Benjamin Andrey, Schafisweg 25, 2514 Ligerz.

Auteur du projet : Gschwend Architekten GmbH, Höheweg 46, 2502 Biel.

Emplacement : parcelle no 3096, au lieu-dit : «Ch. de Chavannes 25», Chavannes, Commune de La Neuveville.

Projet : agrandissement du bâtiment pour l'aménagement d'un appartement et d'espaces de stockage supplémentaires pour l'exploitation viticole, pose d'une paroi pare-vue et d'une pergola sur la terrasse existante, pose d'une pompe à chaleur extérieure au Nord du bâtiment et d'un couvert avec panneaux photovoltaïques sur les places de stationnement existantes.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zones de protection : périmètre de protection de Chavannes et périmètre de l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) no 1001 « Rive gauche du Lac de Bienne ».

Recensement arch. : objet C, digne de protection et ensemble bâti E.

Dérogations : art. 24 LAT et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 avril 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 mars 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Ancien district de La Neuveville

SYNDICAT DE COMMUNES DE L'ÉCOLE DES PRÉS-DE-CORTÉBERT

Assemblée des délégué(e)s

mercredi 4 mai 2022 à 20h00
à la salle des sociétés
(côté est de l'école) à Orvin

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 27 octobre 2021
2. Comptes 2021
3. Nouvelle dépense unique de CHF 12'000.- pour le remplacement des portes anti-feu
4. Nouvelle dépense unique de CHF 10'000.- pour le remplacement des luminaires
5. Election d'un/e Président/e de l'assemblée des délégués
6. Information STEP
7. Nomination d'un/e caissier/ère
8. Divers

Le président, Bernard Tschanz

Canton de Berne

Prescriptions d'estivage 2022 du canton de Berne

Les prescriptions d'estivage 2022 du canton de Berne ont été mises en ligne sur le site Internet de l'Office des affaires vétérinaires cantonal et seront publiées dans la prochaine Feuille officielle **(semaine 12).**

Les dispositions relatives au pacage frontalier, à l'utilisation des médicaments vétérinaires ainsi qu'aux mesures d'hygiène et de protection des animaux pour l'estivage 2022 sont également disponibles sur le site.

Site Internet : www.be.ch/estivage

Le vétérinaire cantonal
Dr med vét Reto Wyss

Nouvelles de l'administration

Des hébergements supplémentaires sont prêts pour les réfugiés ukrainiens

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne se prépare à l'arrivée en nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine et met en service des hébergements supplémentaires. Selon la planification actuelle, jusqu'à 30 000 personnes pourraient avoir besoin d'un hébergement dans le canton de Berne d'ici la fin 2022. Dans un premier temps, le canton entend accueillir le plus grand nombre de personnes possible dans des structures collectives. Il y a actuellement 200 places disponibles en hébergement collectif et ce chiffre augmente en permanence.

L'ancien foyer éducatif de Prêles a été préparé pour recevoir des réfugiés. Il offrira 150 places supplémentaires à compter de ce samedi (19 mars 2022). Composé de plusieurs unités d'habitation, il est tout à fait approprié pour servir d'hébergement.

A compter du vendredi 18 mars prochain, le village de vacances Reka à la Lenk pourra également accueillir des réfugiés. Au départ, une maison comprenant cinq appartements sera ouverte. Les places disponibles seront étoffées en permanence au cours des semaines à venir. La totalité du village sera mis en service à la fin mai au plus tard, offrant au total 300 places. Le canton peut utiliser l'installation au moins jusqu'à l'automne 2022. Une équipe de coordination composée de bénévoles est en cours de constitution sur place.

La DSSI remercie la commune et la population de Plateau de Diesse et de la Lenk ainsi que la Reka pour leur soutien et leur aide.

Le Conseil-exécutif fait un geste de solidarité envers l'Ukraine

Le gouvernement bernois soutient l'aide humanitaire d'urgence pour l'Ukraine par un don d'un million de francs bénéficiant notamment à la Croix-Rouge suisse. Le canton de Berne se prépare à accueillir et héberger des réfugiés en provenance d'Ukraine.

Le Conseil-exécutif du canton de Berne suit la situation en Ukraine avec une vive inquiétude. Il condamne fermement les attaques qui y ont été lancées en violation du droit international. Il est profondément touché et attristé par les images terribles de la guerre et les souffrances qui ne cessent de s'intensifier dans son sillage. En faisant don d'un million de francs à des œuvres d'entraide reconnues telles que la Croix-Rouge suisse, il se montre solidaire de l'Ukraine et de la population ukrainienne. Cette contribution prélevée sur le Fonds de loterie du canton bénéficie à l'aide humanitaire d'urgence ciblée en faveur de l'Ukraine.

En outre, le canton de Berne propose son aide pour accueillir et héberger des réfugiés en provenance d'Ukraine. Les services concernés sont en train de préparer les mesures nécessaires.

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Mars

Lundis 28 8.00 h - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

ELECTIONS CANTONALES DU 27 MARS 2022

Les électeurs et électrices de Nods sont convoqués aux urnes le dimanche 27 mars 2022 pour les Elections de renouvellement général 2022 du Grand Conseil, du Conseil-exécutif et du Conseil du Jura bernois.

Nous vous rappelons, que les ayants-droit au vote peuvent déposer leur vote par correspondance dans la boite aux lettres jusqu'à 09.45 h le dimanche des élections.

Passé ce délai, seul le vote aux urnes le jour de la votation ou de l'élection, de 10h00 à 11h00, est possible.

Commune Mixte de Nods

DECHETS ENCOMBRANTS

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le

2 avril 2022

A la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 8.00 h à 12.00 h

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal.
Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à M. Julien Frei au N° 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Avis de construction

Requérant : Pascal Ventrice, Chemin de l'Eglise 7, 2518 Nods

Auteur du projet : Vaucher J. Construction, La Reposière 18, 2516 Lamboing

Projet : Création de 2 appartements à usage d'habitation principale dans le bâtiment existant. Ouvertures de fenêtres; pose de vélux; création de places de parc et installation de panneaux solaires en toiture sud, sur RF 160 du ban de Nods, Chemin de l'Eglise 7, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 18.03.2022 / stv - FOD 18.03.2022

STATISTIQUE DES VOTANTS À NODS AU 22.03.2022

Ma Commune

Nods

Ancien district District de La Neuveville	**Région** Jura-Bernois
Nombre de votants 604	**Objectif** 45%
Nombre de bulletins saisis 55	**Participation actuelle** 9.11%
Part de l'objectif réalisé 20.24%	

Jura bernois.Bienne

ENSEMBLE
POUR LE JURA BERNOIS ET BIENNE
ALLONS VOTER !

Notre région est ambitieuse et en plein boom ; elle doit mobiliser ses forces pour être connue et reconnue.

Aux élections cantonales du 27 mars 2022 la population de notre région élira ses représentants :

Au Grand Conseil
(12 sièges pour le Jura bernois et 4 sièges pour les francophones de Bienne-Seeland, cumuls possibles)

Au Conseil du Jura bernois
(24 sièges, cumuls possibles)

Au Conseil-exécutif
(7 sièges, cumul interdit)

Chères électrices et chers électeurs, allez toutes et tous voter pour une représentation politique forte de notre région

VOTATIONS DU 27 MARS 2022
Composition des bureaux

Bureau de vote :

Présidence : Romain Sunier

Membres : Chantal Evard, Viviane Stauffer

Bureau de dépouillement :

Présidence :

Membres : Chantal Evard, Viviane Stauffer, Gladys Bourquin, Daniel Evard, Délia Amstutz, Danièle Conrad

Membres suppléants : Francis Conrad, Stéphane Rebetez

Administration : Ana Santos et Claudine Leisi

CONSEIL COMMUNAL

Place du Village 5 - 2518 Nods
commune@nods.ch - www.nods.ch

Paroisse de Nods :
Dimanche 3 avril 2022 à 10h

Au fil du temps

Culte préparé par des laïcs

Présentations de diapositives des enfants de l'école du dimanche faites au château de Neuchâtel en 1988.
Et des images de l'année 2000 préparées pour un culte des laïcs où figurent de nombreuses personnes du village

Bienvenue aux paroissiens de Diesse, Lamboing et Prêles

Un apéro sera servi devant l'église après le culte

SAMEDI 26 MARS
RACLETTE AU TÉLÉSKI DE NODS

Dès 18h, verre de l'amitié offert par la SDN
Raclette à la portion ou à discrétion

La SDN, en collaboration avec Peter Naegeli coach sportif (kona-coaching.com), vous propose des entrainements de course à pied structurés, variés et motivants.

Ces cours sont ouverts à tous les sportifs qui souhaitent s'épanouir dans la course à pied, passer un moment sportif convivial en groupe et qui désirent progresser grâce à un coach expérimenté et motivant. Les coureurs de tous niveaux sont les bienvenus.

- **Du 25 avril au 4 juillet**
- **Chaque lundi soir de 18h45 à 19h45**
- Rdv au parking du ski de fond de Nods (parking sur la route de Chasseral)
- 10.- par entraînement

Durant ces entraînements, diverses activités vous seront proposées. Courses sur différents terrains, intervalles training, diverses longueurs des courses...

Pour les sportifs motivés, inscription au 079 204 54 03

Peter et le comité de la SDN

Commune mixte de Nods

INCINÉRATION DES DÉCHETS EN PLEIN AIR

La loi sur la protection de l'environnement stipule qu'il est interdit d'incinérer les déchets ailleurs que dans une installation, à l'exception des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins si leur incinération n'entraîne pas d'immissions excessives.

Dans la pratique, cela signifie que seuls des **déchets naturels secs** provenant des forêts, des champs et des jardins peuvent être brûlés, **pour autant que le feu ne dégage que peu de fumée.**
Le dégagement de fumée ne devrait pas durer plus de 10 minutes. Cette durée correspond au laps de temps nécessaire jusqu'à ce que le feu se transforme en brasier. Lorsque le feu est vif, la combustion de la matière est totale et le dégagement de fumée n'est presque plus perceptible.

L'élimination des emballages ou autres déchets de ce type est proscrite.

Les contrevenants peuvent être dénoncés.

CONSEIL COMMUNAL

ASSOCIATION DU STAND DE TIR LA NEUVEVILLE - NODS - ENGES
PROGRAMME DES TIRS AU STAND DE TIR DE NODS EN 2022

Tirs d'entraînement et tirs préalables :	Chaque jeudi, de 18 h à 20 h 30 dès le 24 mars. jusqu'au 27 octobre 2022 Chaque samedi, de 13 h 30 à 19 h dès le 26 mars. jusqu'au 29 octobre 2022
Tirs obligatoires :	Jeudi 2 juin de 18 h à 19 h 30. Jeudi 9 juin de 18 h à 19 h 30. Samedi 20 août de 9 h 30 à 11 h 30.
20ème Tir au Fromage :	Vendredi 22 avril de 14 h à 18 h Samedi 23 avril de 9 h à 18 h Samedi 30 avril de 9 h à 18 h
Tir Botteron :	Samedi 28 mai de 15 h à 17 h.
Tir Aubert :	Samedi 10 septembre de 15 h à 17 h.
Tir aux saucisses :	Vendredi 7 octobre de 13 h à 17 h. Samedi 8 octobre de 9 h à 16 h.
Tir de clôture (populaire) :	Dimanche 24 octobre de 9 h à 12 h.
Autres concours de tir :	Dans les tranches horaires réservées des jeudi et samedi.

Pour toutes autres informations : www.nods.ch/tir

Pendant les heures de tir et par mesures de sécurité, les accès, les chemins et les sentiers sont interdits au public, donc signalés et barrés. Les usagers de ces derniers sont donc priés de se conformer à la signalisation. L'Association du Stand de Tir La Neuveville-Nods-Enges décline toute responsabilité en cas d'événements particuliers. Cette même Association est responsable du respect des règles de sécurité et de l'application des horaires de tir par les utilisateurs du stand.

Dispositions concernant le tir hors du service :
Une attention toute particulière doit être portée sur le contrôle des armes en entrant au stand et **après les tirs. Les militaires astreints au tir obligatoire doivent être munis d'une pièce d'identité.**
Ils doivent effectuer leur programme obligatoire avec leur arme personnelle. Un contrôle doit être tenu quant à la munition remise, utilisée et rendue.

Association du Stand de Tir Nods-La Neuveville-Enges

RALLYE DE PÂQUES

Un rallye de 5 postes est proposé pour la population du Plateau et des alentours durant les vacances de Pâques, du dimanche 10 avril au dimanche 24 avril 2022.

En famille ou entre amis, venez vous balader dans les chemins pédestres de Nods et découvrir les questions du rallye. Le départ et le plan du rallye se trouveront à côté de la boucherie Gindrat. Durant le parcours, un mot mystère sera à découvrir.

La réponse est à envoyer sur une carte avec un dessin de Pâques à la commune de Nods, Place du village 5, 2518 Nods. N'oubliez pas de noter le nom du participant ainsi qu'un numéro de téléphone, car un tirage au sort aura lieu.

Nous espérons que chaque participant prendra du plaisir dans cette activité. Le comité de la SDN vous souhaite de belles fêtes de Pâques.

CHASSE AUX ŒUFS À NODS

Dimanche 10 avril 2022 à 11 heures précises

RDV au parking sous la place de pique-nique des Lutins (parking ski de fond).

Les petits et grands enfants doivent se munir d'un sac pour leurs trouvailles chocolatées.

Suite à la chasse aux œufs, un feu est prévu à la place de pique-nique. Chacun peut venir avec ses grillades, pour partager un moment convivial.

Le comité de la SDN
se réjouit de vous voir nombreux

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

***Le guichet de l'administration** est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	15.04.2022		Vendredi Saint
Lundi	18.04.2022		Pâques
Jeudi-Vendredi	26.05.2022	27.05.2022	Ascension
Lundi	06.06.2022		Pentecôte
	25.07.2022	05.08.2022	Vacances estivales
	26.12.2022	02.01.2023	Vacances de Noël

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 2ème trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

2 avril, 23 avril, 7 mai, 21 mai, 4 juin, 18 juin

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

ELECTIONS CANTONALES DIMANCHE 27.03.2022

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche 27 mars au bureau de vote de 10h00 à 12h00.**

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées **pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance,** mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence : M. Gilbert Racine
Administration : Mme Christine Grandjean
Bureau de vote **Dimanche 27 mars 2022 de 09h45 à 12h00**
Membres : Mme Fabienne Imer
Mme Isabelle Henry
Membre suppléant : M. Romain Gauchat
Bureau de dépouillement **Dimanche 27 mars 2022 dès 09h00**
Membres : Mme Jacqueline Bolliger
M. René Bourquin
M. Yves Bolliger
Mme Magali Clerc

Dimanche 27 mars 2022 dès 09h45
Mme Damara Röthlisberger
Mme Claudia Bärtschi
Mme Henriette Insom
M. Romain Hermann

Membres suppléant(e)s M. Etienne Immer
Mme Anita Hirschi
Mme Marie-Claude Hochstrasser

L'administration communale

Avis de construction

Requérant : M. Enrico Alves, Sur le Souhait 15, 2515 Prêles

Auteur du projet : N. Marti SA, Rue de la Gare 3a, 2520 La Neuveville

Propriétaires fonciers : Mme Catherine Favre Alves et M. Enrico Alves, Prêles

Projet : Remplacement de la chaudière électrique par une pompe à chaleur, parcelle no 2658, Sur le Souhait 15, 2515 Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 18 mars au 17 avril 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 18 mars 2022
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Erika et Daniel Coinchelin, Mont Sujet 36, 2515 Prêles

Auteurs du projet : N. Marti SA, Rue de la Gare 3a, 2520 La Neuveville pour la pompe à chaleur
M. Daniel Coinchelin, 2515 Prêles pour le couvert à vélos

Propriétaires fonciers : Mme et M. Erika et Daniel Coinchelin, Prêles

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure et construction d'un couvert à vélos, parcelle no 2043, Mont Sujet 36, 2515 Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 18 mars au 17 avril 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 18 mars 2022
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : M. Eric Götz, Route de Nods 60, 2517 Diesse

Auteur du projet : Goba Tech, En Geneveret 11, 2824 Vicques

Propriétaires fonciers : Mme et M. Maria et Eric Götz, Diesse

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle no 2202, Route de Nods 60, village de Nods

Zone : Agricole

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 18 mars au 17 avril 2022, publication dans la FO du 23 mars 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 18 mars 2022
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Amelia et Jonathan Rohrer, Le Rafour 14, 2515 Prêles

Auteur du projet : LB Planification Sàrl, Place du Régent 1, 2523 Lignières

Propriétaires fonciers : Mme et M. Amelia et Jonathan Rohrer, Prêles

Projet : Agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre et installation d'une pompe à chaleur extérieure, parcelle no 2105, Le Rafour 14, 2515 Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 18 mars au 17 avril 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 18 mars 2022
Secrétariat communal

Commune mixte de Plateau de Diesse

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Tatiana et Olivier Zinger, La Communance 12, 2516 Lamboing

Auteur du projet : Läderach Sàrl, Rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron

Propriétaires fonciers : Mme et M. Tatiana et Olivier Zinger

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle no 2448, La Communance 12, 2516 Lamboing

Zone : PQ La Communance

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 25 mars au 24 avril 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 25 mars 2022
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : M. Erich Schaffer, Chemin des Noisetiers 17, 2516 Lamboing

Auteur du projet : M. Erich Schaffer, 2516 Lamboing

Représentant avec procuration : M. Roland Schaffer, Schöngrund 9, 6343 Rothkreuz

Propriétaire foncier : M. Erich Schaffer, 2516 Lamboing

Projet : Construction d'un abri à bois et à machines en prolongement du bâtiment existant, parcelle no 1371, Chemin des Noisetiers 17, 2516 Lamboing

Zone : Agricole

Dérogation : à l'art. 24c LAT

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FO, soit du 25 mars au 24 avril 2022, publication dans la FO du 30 mars 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.
Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 25 mars 2022
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérante : Paroisse Réformée de Diesse, Route de Prêles 11, 2517 Diesse.

Auteur du projet : SUNIER MENUISERIE Sàrl, Chemin des Auges 10, 2518 Nods.

Emplacement : parcelle no 2290, au lieu-dit : "Route de Prêles 11", Diesse, commune de Plateau de Diesse.

Projet : remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellets dans les locaux techniques existants.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : UP2.

Recensement arch. : bâtiment digne de protection, objet C, ensemble bâti C, bâtiment protégé par ACE no 8179 du 24.11.1970.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 avril 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 18 mars 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Pharmacie 0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable: **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne.
Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

INFORMATION

Les propriétaires de volailles, de chèvres, d'abeilles, de poissons, etc. **sont tenus de s'annoncer auprès de l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne à 3052 Zollikofen.** Les bases légales se trouvent dans l'Ordonnance fédérale sur les épizooties (art. 18a) et dans l'Ordonnance cantonale sur les épizooties (art. 21b).

Pour ce faire, vous pouvez vous annoncer en ligne sur le site :
www.be.ch.declaration-unites-elevage.

Ce document est également mis à votre disposition sur le site de la Commune mixte de Plateau de Diesse sous "Guichet virtuel / Animaux et agriculture".

L'administration communale

PROGRAMME DES AÎNÉS 2022

Nous souhaitons la bienvenue aux jeunes retraités de la commune qui souhaiteraient participer à nos rencontres. Il s'agit des hommes nés en 1956 et des femmes nées en 1957.

Que vous soyez habitants de Diesse, de Lamboing ou de Prêles, nous vous rappelons que vous pouvez vous rendre indifféremment aux rencontres que vous souhaitez.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver ces dates dans vos agendas. Les détails des rencontres seront publiés ultérieurement, dans le courant du mois de février.

Rencontre : mercredi 06 avril 2022 15h00 – Cheval Blanc à Lamboing

Jubilaires : mercredi 04 mai 2022 16h00 – Battoir à Diesse

Pique-nique : mercredi 22 juin2022 heure et lieu à définir

Sortie officielle : mercredi ou vendredi 21 ou 23 septembre 2022 heure à définir

Loto : mercredi 26 octobre 2022 à 15h00 lieu à définir

Rencontre : mercredi 16 novembre 2022 15h00 – Cheval Blanc à Lamboing

Souper de Noël : mercredi 14 décembre 2022 – Battoir à Diesse

Ce programme vous est communiqué
sous réserve de modifications en cours d'année

GROUPE ANIMATION DIESSE
GAD

ATELIER PLANTES SAUVAGES
Samedi 30 avril 2022 de 9h-12h

But du cours : Lors d'une promenade, cueillette de plantes sauvages avec discussion et explication sur :
- où, quand et comment cueillir ces plantes
- comment les utiliser pour soigner
- comment les consommer.

Pour terminer, dégustation de quelques plantes dans un moment de détente et d'échanges.

Animatrice : Maria-Luisa Wenger

Rendez-vous : devant le collège au centre du village, 2517 Diesse

Matériel : bloc-notes, stylo, assiette, tasse, couverts, boisson

Prix : Frs. 10.- /personne (enfant gratuit) collation prévue à midi.

Assurance : RC privée et accident à charge de chaque participant, le GAD décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dégâts.

Inscription : jusqu'au 9 avril 2022 chez
Fabienne Gerber 079 284 41 90

Paiement : Groupe Animation Diesse 2517 Diesse
CH34 8005 1000 0025 4770 2
Banque Raiffeisen Pierre Pertuis

Le GAD vous souhaite de passer
un agréable moment lors de cet atelier !

Le site internet du GAD
(http://gaddiesse.wixsite.com/accueil)
et la page Facebook du GAD
vous renseigneront en cas de météo incertaine

Jura bernois.Bienne

ENSEMBLE

POUR LE JURA BERNOIS ET BIENNE

ALLONS VOTER !

www.jb-b.ch

Jura bernois.Bienne

Notre région est ambitieuse et en plein boom ; elle doit mobiliser ses forces pour être connue et reconnue.

Aux élections cantonales du 27 mars 2022 la population de notre région élira ses représentants :

- ✓ Au Grand Conseil (12 sièges pour le Jura bernois et 4 sièges pour les francophones de Bienne-Seeland, cumuls possibles)
- ✓ Au Conseil du Jura bernois (24 sièges, cumuls possibles)
- ✓ Au Conseil-exécutif (7 sièges, cumul interdit)

Chères électrices et chers électeurs, allez toutes et tous voter pour une représentation politique forte de notre région

Le comité de Jura bernois.Bienne

MUNICIPALITE DU PLATEAU DE DIESSE
ELECTIONS CANTONALES DU 27 MARS 2022
CRÉATION D'UN BAROMÈTRE ÉLECTORAL

Chères citoyennes, Chers citoyens,
Comme vous avez pu le voir dans la presse, l'Association Jura bernois.Bienne (Jb.B) lance une action destinée à améliorer la participation des électrices et des électeurs du Jura bernois lors des élections cantonales du 27 mars 2022. Notre région a besoin d'être représentée, tant au Grand Conseil, qu'au Conseil du Jura bernois, de même qu'au Conseil-Exécutif.

La participation d'il y a 4 ans était extrêmement faible dans l'ensemble du Jura bernois.

Pour tenter de mobiliser plus de personnes pour voter, cette association a créé un "baromètre électoral". Concrètement, la population pourra connaître chaque jour la participation du Plateau de Diesse et créer ainsi une saine émulation pour encourager à voter des personnes qui ne l'auraient pas fait.

Pour le Plateau de Diesse, ce baromètre électoral est consultable sur le site Internet communal. Pour cela, il suffit de se rendre sur la page d'accueil (www.leplateaudediesse.ch).
Les élections cantonales sont l'occasion l'élire nos représentantes et nos représentants pour qu'ils défendent nos intérêts. Il faut la saisir.

Nous vous invitons ainsi toutes et tous à aller voter et à encourager les autres électrices et électeurs à en faire de même, au besoin en utilisant ce nouvel outil qu'est le "baromètre électoral".

L'administration communale.

La Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
032 315 70 70

Vous invite à vous rendre massivement aux urnes pour élire vos représentants à l'occasion des élections cantonales du

27 mars 2022

Pour vous faciliter la tâche, nous mettons à votre disposition…

- 3 boîtes aux lettres où déposer vos enveloppes de vote :
  - Prêles, administration **La Chaîne 2**
  - Diesse, ancienne administration **Route de Nods 2**
  - Lamboing, ancienne administration **Route de Diesse 9**
- Et nous vous accueillons volontiers le **dimanche des élections entre 10 heures et midi** au bureau de vote de Prêles !

… donc… à vous de jouer !

Il n'ira pas voter — *Il votera sans doute* — *Il est sûr d'aller voter*

RENCONTRE DES AÎNÉS
DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Pour ce mois d'avril, un après-midi jeux et raclette est prévu, regroupant tous les aînés de la commune. Celui-ci aura lieu le :

Mercredi 6 avril 2022 à 15 heures
Au Cheval Blanc de Lamboing

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au mercredi 30 mars 2022 au plus tard.**

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription.**

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel **au Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no **032 489 10 03**).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant des mois de janvier, février et mars.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Talon d'inscription – Après-midi jeux et raclette

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Localité : .....

No de tél.: .....

Transport : NON ◯ OUI ◯

A retourner **jusqu'au mercredi 30 mars 2022 au plus tard**
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Art-Café. Le secrétariat paroissial accueille jusqu'à fin mars quelques tableaux de Chloé-D. Brocard. Accueil café le 29 mars de 9h30 à 11h30 avec le diacre J-M Leresche. L'expo est aussi visible durant les heures d'ouverture du secrétariat.

Vendredi 25 mars

Cultes dans les homes : 10h, Monrepos et 10h45, Montagu 16h30, rencontre du Cycle I à la maison de paroisse.

Vente de Roses et Soupe de Carême

Merci de soutenir la vente de roses équitables: des jeunes seront présents dès le matin abords de la Coop et de la Migros pour vous proposer ces roses au prix de CHF 5.- pièce. Une petite équipe bénévoles préparera aussi une délicieuse Soupe de Carême qui sera servie à la maison de paroisse réformée dès 11h. Chacun et chacune y est cordialement invité ! A consommer sur place ou à l'emporter. Nous nous réjouissons de vous accueillir ce samedi dans les rues de La Neuveville ou autour d'une table ! Merci de faire vivre la solidarité !

4e Dimanche de Carême 27 mars

Culte régional à 10h à l'église de Diesse

17h, concert à la Blanche église : "trio d'anches"

19h30, recueillement de Taizé à la lumière des bougies. Chants et méditations.

Mardi 29 mars

Recueillement de Carême à 17h à la Blanche église. Un temps musical et méditatif autour de thème de l'énergie. Venez puiser des forces !

Mercredi 30 mars

10h, salle Schwander, rencontre du groupe de prières et de partage biblique.

19h, Cours Alpha au centre réformé de Cressier. Dernière soirée pour rejoindre une belle équipe de participants. pour redécouvrir les richesses de la foi chrétienne !

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service :

Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57, 078 648 57 23, j.ebbutt@macquality.ch

Diacre Jean-Marc Leresche, 079 655 73 09

Pasteure Marie-Laure Krafft-Golay, 032 315 11 53

Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag 27. März

10.15 Uhr, Kirche Twann: Suppentag-Gottesdienst. Mit der KUW 7/8, Miriam Vaucher (Musik) und Pfr. Peter von Salis. Anschliessend Suppenzmittag in der Rebhalle Twann mit Güegu Tschanz und seinem Team.

Pikettdienst

21. Februar bis 8. Mai: Pfr. Peter von Salis (078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale

La célébration du 27 mars aura lieu à 10h en l'église Notre-Dame de l'Assomption.

Soupe de carême à La Neuveville

Samedi 26 mars, Maison de Paroisse (Chemin de la Raisse 3).

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 27 mars

Culte à Diesse, 10h, avec la participation de Christine et Jean Volet, habitants du Plateau. Ils assument des responsabilités à l'Armée du Salut à Neuchâtel. Ils nous feront découvrir les spécificités de leur communauté, Attention: Passage à l'heure d'été , service de voiture (voir ci-dessous)

Dimanche 3 avril

Culte à Nods, 10h, service de voiture (voir ci-dessous)

Après-midi enfants

Deux après-midi sont organisés pendant les vacances de Pâques de 14h à 16h à la Maison de paroisse de Diesse: Mardi 19 avril, cinéma avec le dessin animé "Pierre Lapin 2", dès 6 ans. Mercredi 20 avril, après-midi loto avec de beaux prix (dès 3 ans, en étant accompagné par un adulte pour les plus jeunes)

Service de voiture

9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse.

Contact

Pasteur: Stéphane Rouèche, stroueche@gmail.com 032 315 27 37 / 079 429 02 80.

Conseil paroissial: Mme Damara Röthlisberger

Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

www.lac-en-ciel.ch/diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 27 mars

10h culte régional à Diesse.

Mardi 29 mars

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 3 avril

10hà Nods: Au fil du temps: Culte préparé par des laïcs: Présentations de diapositives des enfants de l'école du dimanche faites au château de Neuchâtel en 1988 et des l'année 2000 où figurent plusieurs personnes du village. Apéro à l'issue du culte.

Mardi 5 avril

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1er et 3ème dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)

2ème dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming

4ème dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)

Si 5ème dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site
www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Ch. des Ecluses 33, rendez-vous chaque samedi à :

9h30 : Partage de la parole (EDS)

10h30 : Culte, louange et prédication

LAC-EN-CIEL
PAROISSES RÉFORMÉES DE LA NEUVEVILLE ET DU PLATEAU

Culte Lac-en-Ciel avec la participation de Christine et Jean Volet de l'Armée du Salut

Dimanche 27 mars, 10h, église de Diesse

Christine et Jean Volet, nouveaux habitants sur le Plateau et responsables du poste de l'Armée du Salut à Neuchâtel, participeront au culte de ce prochain dimanche. Il rassemblera les communautés réformées de la région Lac-en Ciel, regroupant les paroisses réformées de Nods, La Neuveville et Diesse.

L'Armée du Salut est surtout connue pour son engagement social, ses chants et sa récolte de fond dans les rues avant Noël... mais pourquoi portent-il un uniforme ? Qu'est-ce qui fait leur spécificité ? Quel accueil rencontres-ils ? Quel est le cœur de leur foi ?

Bienvenue à chacune et chacun
pour un temps de culte joyeux et enrichissant !

Pouvoir tout dire et être écouté
Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch
Tel 143
La Main Tendue

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville Ouvert d'avril à octobre. Fermé en hiver. Infos et manifestations sous : www.jurabernois.ch
Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 494 53 43

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Fermeture annuelle
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse
Fermeture hivernale.
Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements : Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch – info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi	2.4	20h30	Ted Beaubrun – Haïti
Samedi	23.4	20h30	Heidi Happy
Vendredi	6.5	20h30	Brigitte Rosset
Samedi	7.5.	20h30	Brigitte Rosset **supplémentaire**

Appel d'urgence

Tél. 117	**Police, appel d'urgence**
Tél. 118	**Feu, appel d'urgence**
Tél. 144	**Ambulances, appel d'urgence**
Tél. 145	**Intoxications, appel d'urgence**
Tél. 147	**Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**